

Annexe 9 : Candidater via Colibris

Nous vous invitons à préparer l'ensemble de vos pièces justificatives liées aux bonifications (cf annexe 3). Ces éléments étant indispensables pour finaliser votre candidature

1 – Se connecter à l'application COLIBRIS en utilisant le lien ci-dessous

<http://acver.fr/bonification-intra>

2- Se connecter en cliquant sur le bouton « Connexion » si la connexion ne s'est pas réalisée automatiquement

Connexion / Inscription

3 – Cocher le département au sein duquel vous exercerez à la rentrée scolaire 2024

Indiquez votre département d'affectation pour la rentrée scolaire de septembre 2023

Votre département :

- ☐ 078 - Yvelines
- ☐ 091 - Essonne
- ☐ 092 - Hauts de seine
- ☐ 095 - Val-d'Oise

4 – Remplir l'ensemble des informations nécessaires à votre identification ainsi que votre statut actuel

Attention, ces éléments conditionnent vos demandes de bonifications

Cliquez sur suivant

5 – Compléter votre affectation actuelle (vous pouvez saisir plusieurs écoles en cas d'affectation multiples)

Cliquez sur suivant

6 – Cocher les bonifications auxquelles vous souhaitez prétendre

Vous êtes alors invité à joindre une ou plusieurs pièces jointes afin de compléter votre demande

DEMANDE DE BONIFICATIONS LIÉES AU POSTE OCCUPÉ

Je sollicite une bonification pour 5 ans d'exercice en REP, REP + ou zone violence dans la même école (40 points)



Justificatif d'exercice en REP ou REP+ ou zone violence *



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

(extrait de CV d'iprof, arrêté d'affectation de l'entrée sur le poste, ...)

7 – Vérifier l'exactitude de votre demande puis valider la demande